



Assemblée Générale du jeudi 26 juin 2008

Projet de résolutions

Première résolution.

Ayant entendu le rapport du Président, l'assemblée donne quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'année écoulée.

Deuxième résolution.

Ayant entendu le rapport financier et les rapports du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve le rapport financier sur l'année écoulée.

Troisième résolution.

L'Assemblée ratifie la décision du conseil d'administration de reconduire pour 2009 le montant des cotisations fixées pour 2008.

Quatrième résolution.

L'assemblée ratifie la nomination d'André Montès comme administrateur en remplacement de Noël Richet. Le renouvellement du conseil ayant lieu tous les cinq ans, cette nomination est effective pour la durée du mandat restant à couvrir par le dit Noël Richet jusqu'en 2012.